

Séance ordinaire du 26 mars 2019

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire le mardi vingt-six mars deux mille dix-neuf à neuf heures cinq, à la salle du comité de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents: les membres du comité exécutif Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin et Janet Jones, formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier.

Sont absents : les membres du comité exécutif Serge Côté et Clément Genest.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, Dominic Deslauriers, directeur général adjoint – développement durable, Gaétan Drouin, directeur général adjoint – services de proximité, Christian Tanguay, directeur général adjoint – services administratifs, David Chabot, directeur par intérim du Bureau de la mairie (partiellement), Vanessa Gosselin, attachée politique du Bureau de la mairie (partiellement), Félix Masson, attaché politique du Bureau de la mairie (partiellement), et Marlyne Turgeon, secrétaire.

CE-2019-03-97

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 26 mars 2019.

CE-2019-03-98

Lettre d'entente à intervenir avec et l'Association des cadres de la Ville de Lévis, le Syndicat canadien de la fonction publique SCFP, section locale 2927, et un membre du personnel

[Document d'aide à la décision GCH-2019-011](#)

Il est résolu d'autoriser le maire et la greffière à signer la lettre d'entente à intervenir avec l'Association des cadres de la Ville de Lévis, le Syndicat canadien de la fonction publique SCFP, section locale 2927, et un membre du personnel.

CE-2019-03-99

Nomination d'un contremaître aux usines et équipements d'eau potable du Service de traitement des eaux de la Direction de l'environnement

[Document d'aide à la décision GCH-2019-024](#)

Il est résolu de nommer monsieur Réjean-Philémon Beaudet au poste cadre régulier à temps complet de contremaître aux usines et équipements d'eau potable du Service du traitement des eaux de la Direction de l'environnement, classe 3, échelon 4, et aux autres conditions de travail prévues au recueil des conditions de travail des cadres de la Ville de Lévis.

CE-2019-04-00

Besoins de main-d'œuvre à la Direction du génie

[Document d'aide à la décision GCH-2019-025](#)

Il est résolu d'autoriser les mouvements de main-d'œuvre à la Direction du génie, tels qu'ils sont précisés en annexe à la fiche de prise de décision GCH-2019-025.

CE-2019-04-01

Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à une activité au bénéfice de la Maison de la famille Rive-Sud

[Document d'aide à la décision GRE-2019-069-R-1](#)

Il est résolu de ratifier et d'autoriser les membres du conseil de la Ville Isabelle Demers, Brigitte Duchesneau, Amélie Landry et tout autre membre intéressé à participer à l'activité organisée au bénéfice de la Maison de la famille Rive-Sud, le 13 mars 2019 à Lévis, et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet événement.

CE-2019-04-02

Crédits additionnels pour le financement des dépenses relatives aux coûts de réalisation de l'étude de vulnérabilité des prises d'eau potable

[Document d'aide à la décision ENV-2019-006](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'autoriser les crédits additionnels au montant maximal de 165 000 \$ aux postes de revenus et de dépenses mentionnés à la fiche de prise de décision ENV-2019-006, pour le financement des dépenses relatives aux coûts de réalisation de l'étude de vulnérabilité des prises d'eau potable, ce montant correspondant à l'aide financière maximale à recevoir du *Programme pour une protection accrue des sources d'eau potable* du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

CE-2019-04-03

Entente de confidentialité à intervenir avec le Comité de bassin de la rivière Chaudière

[Document d'aide à la décision ENV-2019-008](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure l'entente de confidentialité à intervenir avec le Comité de bassin de la rivière Chaudière, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision ENV-2019-008, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2019-04-04

Critères de répartition du budget annuel de pavage et financement d'une partie de la dépense relative aux travaux de réfection de pavage, trottoirs et bordures pour l'année 2019 et d'une partie de la dépense relative aux travaux de pavage de certaines voies publiques, de routes d'accès aux sablières et de carrières pour l'année 2019

[Document d'aide à la décision GEN-2019-031-R-1](#)

Il est résolu d'approuver les critères de répartition du budget de pavage basé sur l'indice de la performance de la chaussée, tels qu'ils sont présentés en annexe à la fiche de prise de décision GEN-2019-031-R-1.

Il est également résolu de financer une partie de la dépense relative aux travaux de réfection de pavage, trottoirs et bordures pour l'année 2019 au montant maximal de 10 000 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2017-16-61.

Il est enfin résolu de recommander au conseil de la Ville de financer une partie de la dépense relative aux travaux de pavage de certaines voies publiques, de routes d'accès aux sablières et de carrières pour l'année 2019 au montant maximal de 300 000 \$, à même le fonds réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques.

CE-2019-04-05

Engagement de la Ville à réaliser les travaux d'entretien du bassin de rétention pour la gestion des eaux pluviales du projet de construction et de prolongement de rues et l'installation de services dans le parc industriel Bernières (phase 3)

[Document d'aide à la décision GEN-2019-038](#)

Il est résolu de s'engager à réaliser les travaux d'entretien du bassin de rétention pour la gestion des eaux pluviales du projet de construction et de prolongement

de rues et l'installation de services dans le parc industriel Bernières (phase 3), afin d'obtenir le certificat prévu à l'article 32 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*.

CE-2019-04-06

Financement de la dépense relative à la fourniture de services professionnels et aux travaux d'installation d'un écran numérique sur le pavillon de services du Quai Paquet

[Document d'aide à la décision GEN-2019-043](#)

Il est résolu de financer la dépense relative à la fourniture de services professionnels et aux travaux d'installation d'un écran numérique sur le pavillon de services du Quai Paquet au montant maximal de 59 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2016-15-43.

CE-2019-04-07

Acquisition d'une partie des lots 2 435 129 et autres du cadastre du Québec (rue Saint-Omer, secteur Lévis), financement afférent et confirmation relative à l'utilisation de ces parties de lot

[Document d'aide à la décision INF-BI-2019-021](#)

Il est résolu :

- d'acquérir une partie du lot 2 435 129 du cadastre du Québec, d'une superficie approximative de 15,1 mètres carrés, au prix de 14 500 \$, plus taxes si applicables, avec la garantie légale, et aux autres conditions mentionnées à la fiche de prise de décision INF-BI-2019-021, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par la Ville, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution, et de décréter cette partie de lot affectée à l'utilité publique;
 - d'acquérir une partie du lot 2 435 149 de ce cadastre, d'une superficie approximative de 6,5 mètres carrés, au prix de 2 750 \$, plus taxes si applicables, avec la garantie légale, et aux autres conditions mentionnées à cette fiche de prise de décision, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par la Ville, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution, et de décréter cette partie de lot affectée à l'utilité publique;
 - de financer la dépense relative à l'acquisition de ces lots et des frais inhérents au montant maximal de 4 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2016-15-47.
-

CE-2019-04-08

Financement de la dépense relative à l'acquisition d'équipements et d'ameublements pour l'aménagement des bibliothèques

[Document d'aide à la décision DVC-BIB-2019-002](#)

Il est résolu de financer la dépense relative à l'acquisition d'équipements et d'ameublements pour l'aménagement des bibliothèques au montant maximal de 21 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2016-15-43.

CE-2019-04-09

Aide financière à des organismes de la communauté

[Document d'aide à la décision DVC-DSC-2019-012](#)

Il est résolu d'accorder aux organismes de la communauté suivants l'aide financière indiquée afin de maintenir leurs activités auprès de la population lévisienne :

➤ Association coopérative d'économie familiale Lévis-Lauzon	856 \$
➤ Association de parents et amis de personnes atteintes de maladies mentales, Le Contrevent	1 265 \$
➤ Aux quatre vents, Groupe d'entraide pour personnes en difficulté psychologique ou psychiatrique	808 \$
➤ L'adoberge Chaudière-Appalaches	1 778 \$
➤ Association des personnes handicapées de Lévis inc.	3 712 \$
➤ Centre de femmes L'ancrage	1 453 \$
➤ Le filon (La chaudronnée des cuisines collectives)	1 069 \$
➤ Chevaliers de Colomb de Saint-Romuald	1 855 \$
➤ Club de la bonne entente St-Étienne-de-Lauzon	1 933 \$
➤ Connexion emploi ressources femmes	3 233 \$
➤ Le groupe Déziel inc.	4 749 \$
➤ Magasin général Rive-Sud société de la St-Vincent-de-Paul	1 759 \$
➤ Maison de la famille REV	1 665 \$
➤ La maison des jeunes de St-Jean-Chrysostome inc.	1 814 \$
➤ Maison natale de Louis Fréchette	3 090 \$
➤ La passerelle	1 768 \$
➤ Service d'entraide de Breakeyville	3 511 \$
➤ Le service d'entraide de Charny inc.	2 248 \$
➤ Service d'entraide de St-Romuald inc.	3 067 \$
➤ Service d'entraide de St-Jean-Chrysostome	3 121 \$
➤ Unité régionale de loisir et de sport Chaudière-Appalaches	1 443 \$

et de décréter que s'il y a de la taxation d'ajustement en cours d'année, les montants seront ajustés en conséquence.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville d'accorder aux organismes de la communauté suivants l'aide financière indiquée afin de maintenir leurs activités auprès de la population lévisienne :

➤ Alliance-jeunesse Chutes-de-la-Chaudière	19 526 \$
➤ Atelier occupationnel Rive-Sud inc.	6 162 \$
➤ Centre aide et prévention jeunesse de Lévis	9 200 \$
➤ Club de ski de fond de St-Jean-Chrysostome inc. (incluant scouts)	24 786 \$
➤ Groupe nouvel habitat	6 116 \$
➤ La jonction pour elle inc. (2 bâtiments)	15 140 \$
➤ Le patro de Lévis inc.	32 170 \$
➤ La société grand village inc.	26 876 \$
➤ Travail eunesse	9 716 \$

et de décréter que s'il y a de la taxation d'ajustement en cours d'année, les montants seront ajustés en conséquence.

CE-2019-04-10**Adoption du *Plan de développement des jardins communautaires et collectifs***
[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2019-038](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le *Plan de développement des jardins communautaires et collectifs*, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2019-038.

CE-2019-04-11**Adoption du Règlement RV-2018-18-68 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (agrandissement de la zone H2927 à même une partie de la zone H2925, rue de Berry, secteur Lévis)**
[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2019-084](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement RV-2018-18-68 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Second projet de règlement adopté par la résolution CV-2019-01-39.

CE-2019-04-12**Adoption du Règlement RV-2018-18-66 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout de l'usage Club de motoneiges inclus dans la classe d'usages L301 dans les zones A2991 et A2994, secteur Saint-Joseph-de-la-Pointe-De-Lévy)**
[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2019-092](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement RV-2018-18-66 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Second projet de règlement adopté par la résolution CV-2019-01-40.

CE-2019-04-13**Adoption du Second projet de règlement RV-2019-18-85 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (agrandissement de la zone I1325 à même une partie de la zone C1308, située en bordure du boulevard Guillaume-Couture près de la rue Dumais, secteur Saint-Romuald)**
[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2019-093](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Second projet de règlement RV-2019-18-85 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2019-01-38.

CE-2019-04-14

Demande d'autorisation présentée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'utilisation à des fins autres que l'agriculture des lots 2 359 961 et 2 359 980 du cadastre du Québec (1169 et

1176 chemin Ville-Marie, secteur Saint-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2019-095](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de donner un avis favorable à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour une utilisation à des fins autres que l'agriculture, soit la construction d'un entrepôt, d'un chalet et de stationnements pour un club de motoneige sur les lots 2 359 961 et 2 359 980 du cadastre du Québec, et ce, en tenant compte des critères indiqués en annexe à la fiche de prise de décision URBA-2019-095.

CE-2019-04-15

Appel de projets pour l'implantation de nouveaux commerces et services de proximité dans les quartiers en revitalisation

[Document d'aide à la décision DEV-2019-041](#)

Il est résolu d'autoriser la Direction du développement économique et de la promotion à procéder à l'appel de projets pour l'implantation de nouveaux commerces et services de proximité dans les quartiers en revitalisation, tel qu'il est présenté à la fiche de prise de décision DEV-2019-041.

CE-2019-04-16

Ententes à intervenir avec Hydro-Québec pour la mise en place d'une ligne de distribution souterraine dans le cadre du projet de développement domiciliaire Roc Pointe (rue de l'Estran, secteur Saint-Nicolas)

[Document d'aide à la décision BP-2019-008](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure :

- l'entente à intervenir avec Hydro-Québec pour la mise en place d'une ligne de distribution souterraine sur les lots 5 989 513, 5 989 514, 5 989 515, 5 989 516, 6 275 566, 6 275 565, 6 275 564, 6 275 573, 6 275 567, 6 275 568, 6 275 569 et 6 275 573 du cadastre du Québec dans le cadre du projet de développement domiciliaire Roc Pointe (rue de l'Estran, secteur Saint-Nicolas), telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision BP-2019-008, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution;
 - l'entente à intervenir avec Hydro-Québec pour la mise en place d'une ligne de distribution souterraine sur les lots 6 188 393, 6 188 394, 6 188 395, 6 188 397, 6 188 398, 6 163 934, 6 188 399, 6 188 400, 6 188 401, 6 188 402, 6 188 403, 6 188 404, 6 188 405, 6 188 406, 6 188 407, 6 188 408, 6 188 409, 6 188 410, 6 188 411 et 6 188 412 de ce cadastre dans le cadre de ce projet de développement domiciliaire, telle qu'elle est annexée à cette fiche de prise de décision, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.
-

CE-2019-04-17

Autorisation de participation de représentantes et représentants de la Ville à deux missions économiques en France

[Document d'aide à la décision DEV-2019-023](#)

Il est résolu d'autoriser les membres du conseil de la Ville Isabelle Demers et Amélie Landry, madame Ann-Sophie Harvey, adjointe aux communications et responsable des activités du bureau de la mairie, et monsieur Michel Caseault, conseiller en développement à la Direction du développement économique et de la promotion, à participer à la mission économique à Caen du 3 au 8 juin 2019, ou à toute autre date fixée par les organisatrices ou organisateurs, pour le 75^e anniversaire du *Débarquement de Normandie*, et à dépenser pour la participation à cette mission économique un montant maximum de 6 880 \$ en frais de mission, incluant les frais de déplacements aériens et terrestres, de repas, de stationnement et d'agence de voyage, ces dépenses pouvant être remboursées sur présentation des pièces justificatives.

Il est également résolu d'autoriser les membres du conseil de la Ville Steve Dorval et Karine Laflamme, madame Geneviève Côté, conseillère en gestion des communications et des relations publiques du bureau de la mairie, monsieur Philippe Meurant, directeur du Développement économique et de la promotion, et monsieur Michel Caseault, conseiller en développement à la Direction du développement économique et de la promotion, à participer à la mission économique à Rouen pour le 50^e anniversaire du jumelage avec Grand Quevilly du 17 au 24 juin 2019, ou à toute autre date fixée par les organisatrices ou organisateurs, et à dépenser pour la participation à cette mission économique un montant maximum de 10 500 \$ en frais de mission, incluant les frais de déplacements aériens et terrestres, de repas, de stationnement et d'agence de voyage, ces dépenses pouvant être remboursées sur présentation des pièces justificatives.

CE-2019-04-18

Attribution de contrat pour la location et l'entretien des toilettes chimiques [Document d'aide à la décision APP-2019-036](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'attribuer le contrat pour la location et l'entretien des toilettes chimiques (appel d'offres 2019-50-05), à Toilettes sani bloc inc., au prix mentionné à sa soumission, pour une dépense estimée à 157 190 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

CE-2019-04-19

Levée de la séance

La séance est levée à 12 h 18.

Gilles Lehouillier, président
du comité exécutif

Marlyne Turgeon, secrétaire
du comité exécutif
